Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 octobre 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 2

Date d'affichage de la convocation : 03.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le trois octobre deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :
Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Désirée HUBER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD

Étaient absents excusés :
Monsieur Armand RUPP – Monsieur Laurent BAYART

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
Transmis au Représentant de l'Etat le 11 octobre 2023
Publié sur le site internet de la commune le 11 octobre 2023
Le Maire, Béatrice BULOU

1. Désignation du secrétaire de séance

Conseillers élus : 27	Conseillers en fonction : 27	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 4 dont 2 avec procuration

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, Madame le Maire propose la candidature de Madame Cathie PETRI.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame Cathie PETRI comme secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE
Par 25 Voix pour

Mundolsheim, le 11 octobre 2023

Le Maire,

MAIRIE DE MUNDOLSHEIM BAS-RHIN

Béatrice BULOU

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI